

N°AR_16_2026

ARRÊTÉ INTERCOMMUNAL

OBJET : Délégation de fonction et de signature au 14ème Vice-Président de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux

Le Président de la Communauté Brie des Rivières et Châteaux,

Vu l'article L. 5211-9 du code général des collectivités territoriales autorisant le président à déléguer, sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, une partie de ses fonctions aux vice-présidents,

Vu la délibération n°DEL_056_2026 en date du 7 avril 2026 portant élection du président,

Vu la délibération n°DEL_058_2026 en date du 7 avril 2026 portant élection des vice-présidents,

ARRÊTE

Article 1 :

A compter du 7 avril 2026 il est donné délégation de fonction et de signature à Monsieur Jean-Luc GERMAIN 14^{ème} vice-président en charge de la transition énergétique et des énergies renouvelables.

Article 2 :

Objectif principal : Accompagner le développement des ENR (solaire, éolien, biomasse), cartographier les zones favorables, et soutenir les projets de méthanisation et de décarbonation en lien avec les communes et les syndicats d'énergie.

A ce titre, il assurera dans ce domaine de compétence les fonctions suivantes :

- Concourir à la réalisation des actions du PCAET de l'axe 5 « ENR » (13 actions regroupées en 4 orientations) et à l'atteinte des objectifs du territoire en matière de développement des ENR
- Suivre les différentes technologies de mode de production et de consommation des énergies renouvelables (L'éolien, le Solaire, la Biomasse, la géothermie, l'hydrogène décarbonée...),
- Être au fait des différents dispositifs de financement pour accompagner les acteurs du territoire vers une production d'énergies décarbonées,

- Être en veille sur la réglementation en vigueur sur les énergies renouvelables et la décrypter auprès des maires du territoire,
- Accompagner les communes dans la détermination des ZAER et les projets d'énergies renouvelables à implanter,
- Élaborer un schéma directeur des ENR, Cartographier les zones favorables, Identifier les potentiels territoriaux (solaire, méthanisation, géothermie, biomasse).
- Coordination avec les communes pour mutualiser les projets ENR,
- S'assurer la prise en compte des énergies renouvelables dans les projets d'aménagement du territoire,
- Soutien aux projets de méthanisation agricole,
- Relations avec le syndicats d'énergie (SDESM),
- Dialogue avec les gestionnaires de réseaux (électricité, gaz).

Article 3 :

Pour l'accomplissement des missions qui leur sont confiées, les Vice-Présidents travaillent en collaboration avec les services intercommunaux.

Article 4 :

La présente délégation de fonction emporte délégation de signature en cas d'absence ou d'empêchement du Président.

Article 5 :

La signature du Vice-Président sera précédée de la mention « par délégation du Président ».

Article 6 :

Monsieur le Président et Monsieur le Directeur Général des Services sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 7 :

Le présent arrêté :

- Sera inscrit au registre des actes administratifs de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux.
- Sera transmise à Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne au titre du contrôle de légalité.
- Peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de M. le Président de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux dans un délai de deux mois à compter de sa date d'affichage et de sa transmission au contrôle de légalité.
- Peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Melun par courrier ou sur le site Télérecours citoyens (www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à

compter de son affichage, de sa transmission au contrôle de légalité ou à compter de la réponse explicite ou implicite de M. le Président si un recours gracieux a été préalablement exercé.

Notifié le ... *14 avril 2026* ...
Nom : *GERMAIN*
Prénom : *Jean-Cuc*
Signature de l'élu.e :

Fait au Châtelet-en-Brie,
Le 07.04.2026



Christian POTEAU
Président



Envoyé en préfecture le 22/04/2026

Reçu en préfecture le 22/04/2026

Publié le 22/04/2026



ID : 077-200070779-20260407-AR_16_2026-AI